

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - CAFFA - CAFIPEMF - CAPPEI
PJ à déposer en ligne - Année 2024/2025

- 1 - Photo d'identité au format carte d'identité ou passeport
- 2 - Copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- 3 - Notification autorisant votre inscription au titre de l'année 2024 2025 à télécharger sur eCandidat
- 4 - Le numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-95 dans un établissement français d'enseignement supérieur.

24 heures après l'inscription administrative en ligne et la création et /ou l'activation de votre compte ENT, le certificat d'inscription sera téléchargeable.

Le dossier complété en ligne est contrôlé administrativement dans les jours suivants et au plus tard à la rentrée de septembre. A l'issue de ce contrôle :

- Si première inscription, la carte MUT vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT toujours valide, la vignette 2024 2025 à coller sur la carte actualisée vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT non valide, la nouvelle carte vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT perdue, suivre la procédure d'inscription sur le site de l'Inspé : <https://inspe.univ-toulouse.fr/accueil/navigation/scolarite/carte-etudiant/>

Pour toute information relative à la procédure : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

TRES IMPORTANT : La carte MUT permet l'accès à la restauration, à la médiathèque. L'accès à l'ENT est activé le lendemain de l'inscription administrative et après avoir activé votre compte ENT <https://www.univ-tlse2.fr/se-connecter-a-l-environnement-numerique-de-travail-ent--259079.kjsp>